



PROGRAMME D'ACHAT D'ORDINATEUR

Le CSCE met à la disposition de tous ses employés un programme de financement afin de faciliter l'achat d'un ordinateur personnel.

Selon les instructions sur le site web du CSCE, sous l'onglet « Employés » et « Programme d'achat d'ordinateurs », l'employé(e) choisit l'ordinateur et les accessoires. Après approbation du département informatique et des ressources humaines, le Conseil scolaire paie l'ordinateur et les accessoires et déduit de la paie de l'employé(e) mensuellement, *au cours de l'année scolaire*, un remboursement.

Veuillez remplir ce formulaire et le remettre au département informatique et aux ressources humaines.

Nom : _____ **Date :** _____

Plan de remboursement :

Je, _____ souhaite rembourser cet ordinateur sur _____ mois.

**Je comprends que tous les remboursements doivent être effectués et l'ordinateur payé en totalité, pour la fin du mois de juin. De plus, si mon emploi se termine avant la fin de l'année scolaire, le solde sera déduit de ma dernière paie.*

**Je comprends que ce n'est pas la responsabilité des techniciens du bureau central de faire la sélection ou la comparaison des prix.*

À remplir par le bureau central et à renvoyer à l'employé pour signature de l'accord.

Coût de l'ordinateur _____ \$

Accessoires (imprimante, etc) _____ \$

Sous-total _____ \$

TPS (5%) _____ \$

Total _____ \$

Déductions mensuelles du salaire sur la base du plan de remboursement : _____ \$

Signature de l'employé(e) : _____ **Date :** _____